

Bonjour à toutes et à tous,

L'Italie a ravi à la France la doyenne d'Europe, qui a 113 ans et, la famille Mélis en Sardaigne, semble être la plus âgée au monde puisque les neuf frères et sœurs totalisent 818 ans.

Chacun s'accorde à reconnaître que le monde vieillit, que le vieillissement de la population sera l'un des marqueurs principaux du 21^{ème} siècle, qu'il façonnera les territoires et influencera la compétitivité des états.

Dans ce cadre d'observation, l'Europe porte le flambeau, puisque nous sommes le continent le plus vieux, et les projections confirment une accentuation de la tendance. L'étude d'Eurostat sur le vieillissement dresse le portrait statistique de l'Union Européenne en 2012. Il apparaît que la population active va commencer à diminuer dès cette année, tandis que le nombre des plus de 60 ans va augmenter d'environ deux millions par an.

L'évolution démographique s'est installée dans les états membres comme une révolution silencieuse qui se révèle comme un défi majeur à relever et ce à plusieurs titres. Les politiques publiques ne se sont pas suffisamment renouvelées pour anticiper, ou à défaut, accompagner cette transition forte. La difficulté tient tout d'abord à nommer cette nouvelle génération intermédiaire, entre 60 et 85 ans, âge du commencement du grand âge. Ce sont des « sans-nom » parce le vieillissement long en bonne santé repousse l'âge de la vieillesse et qu'un seul vocable, s'il était suffisant en 1950, quand l'espérance de vie était autour de 62 ans, âge moyen de fin d'activité en 2010, ne l'est plus.

Aussi l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle et de la vie autonome, troisième volet plus discret de cette année, s'inscrit dans une actualité qui va se prolonger.

Ce cadre particulier permet une interpellation collective, qui replace les priorités et participe à tordre le cou aux malentendus nombreux. Alors tant pis si elle a été imparfaite, elle est, et c'est irremplaçable.

Nous avons pris l'habitude d'entendre comme réponse publique aux besoins de l'avancée en âge, les propositions des maisons de retraite ou établissements spécialisés. Il faut dire que notre langage traite comme synonymes « vieillissement », « vieillesse » et « dépendance », pour ne retenir que le dernier en raccourci.

La réalité est différente. La dépendance notamment cognitive touche les quatre dernières années de la vie. Or, les personnes veulent vieillir à domicile et le font ; 85% des plus de 90 ans. D'ailleurs ceux des experts qui traitent du troisième objectif, celui de l'autonomie pour augmenter de deux ans l'espérance de vie en bonne santé en 2020, notent que vieillir dans son environnement, connu, participe largement à vieillir en bonne santé.

L'ensemble des membres du CECODHAS qui travaillent depuis quelques années déjà sur les contraintes de l'âge de leurs habitants sont le témoin de l'enjeu que représente leur maintien à domicile le plus longtemps possible.

L'adaptation du domicile à laquelle s'ajoute la mise en place des services à la personne est une préoccupation partagée par les autorités locales dans un souci de cohésion territoriale, mais aussi pour résoudre des difficultés économiques.

Les personnes âgées, très majoritairement propriétaires en Europe, ne sont pas riches pour autant, loin de là. Notamment la situation des femmes est préoccupante, dont l'espérance de vie est plus longue, mais leurs carrières plus courtes, moins bien rémunérées, ce qui les fragilise économiquement de manière extrême.

Ce nouveau regard nécessite d'adapter les pratiques pour soutenir le vieillissement à domicile en sécurité d'usage et de confort.

Pour ce faire les trois espaces que constituent l'habitat : l'espace privé, le logement, l'espace partagé, les parties communes (les 3 marches, la porte trop lourde de l'entrée) et l'espace public (le trottoir, la rue) doivent chacun être aménagés pour éviter le fléau des chutes, principales causes de décès, hospitalisations et incapacités chez les personnes âgées. Cause tout aussi importante de dépenses publiques dont celles de santé. Elles contraignent les personnes âgées à quitter leur domicile sans solution de repli, à un prix abordable.

Au regard de ces enjeux, l'Europe est évidemment un partenaire de poids pour les états membres, les collectivités locales, les parties prenantes au secteur de l'habitat et du logement pour que cette interpellation annonce l'action.

D'ailleurs, déjà 4 types de politiques de l'union européenne favorisent le vieillissement actif :

- le forum européen sur la démographie, qui participe, par ses travaux à l'élaboration des politiques publiques, ainsi que la Méthode ouverte de Coordination qui favorise l'apprentissage mutuel avec des objectifs communs en matière d'inclusion sociale et d'emploi,
- la politique de cohésion, avec le FSE et le FEDER, outils indispensables et reconnus pour permettre de réaliser les initiatives privées ou publiques au service de l'intérêt général ,
- la construction réglementaire européenne de lutte contre les discriminations et celle garante de l'égalité entre les hommes et les femmes, tout aussi indispensables.
- les programmes européens de recherche et développement qui soutiennent l'innovation, notamment celles des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Exercice difficile d'anticipation pour améliorer le confort de vie des personnes âgées, mais que les utilisateurs estiment encore chères et parfois même inaccessibles, une promesse qui n'a pas encore rencontré son marché grand public.

Le bilan de cette année 2012 est résolument positif. Mobiliser l'opinion publique, permettre de changer collectivement notre regard, partager l'objectif de faire évoluer les politiques publiques vers l'accompagnement massif du vieillissement chez soi par des réglementations favorables à l'adaptation du logement, politique d'envergure gagnant-gagnant pour l'aspiration des personnes âgées et l'économie des contributions publiques et des familles.

La solidarité intergénérationnelle, autre objectif de cette année 2012, est incitée par les opérateurs du CECODHAS. Elle participe à la cohésion du corps social. Ne perdons pas de vue la solidarité co-générationnelle, source autant de vieillissement actif que de croissance grise avec le gisement d'emplois à explorer.

Pour terminer, quel avenir pour la politique de cohésion après 2014 ?

En juillet, le parlement a voté un amendement permettant au FEDER de soutenir "la promotion d'un environnement physique accessible pour les groupes défavorisés, en particulier dans le soutien à l'adaptation des logements pour les personnes handicapées et les personnes âgées. "

Cette proposition que j'ai exprimée au nom du Cecodhas devant vous Mme la députée européenne, lors d'une audition de l'INTERGROUP URBAN en janvier, mérite qu'après le travail parlementaire que vous avez soutenu, d'être soutenue par les états membres dans le cadre du conseil européen.

Nous croyons fermement aux effets leviers des fonds structurels tant financiers que mobilisateurs des partenariats.

Les activités ainsi financées sont des emplois de proximité, des activités économiques non délocalisables, une interaction avec le soutien aux territoires ruraux.

Merci à tous d'avoir travaillé toute cette année, merci aux intervenants de venir partager le bilan et les ambitions de cette année, merci à Julien Dijols pour le suivi de ce dossier et l'organisation de cette journée, merci Madame la députée d'avoir ouvert nos travaux, et pour que cette année 2012 s'inscrive dans une perspective d'avenir apaisée entre les générations, je vous propose une expression de mes aïeux, pain de vieillesse se pétrit pendant la jeunesse. A nous de faire.